



Votre contact dans l'association :

Le Président : Michel GRELLIER

Le secrétariat : Nadège / Meiggie

*45 Place des Templiers
86000 POITIERS*

Tél : 05 / 49 / 58 / 42 / 83

Mail : association@asshav.com

*Vous êtes intéressés pour nous aider à financer
des projets, des actions...*

vous pouvez nous soutenir

par du

Sponsoring (Parrainage)

Association **S**portive et **S**ociale des **H**andicapés
et **A**dhérents **V**alides

DEFINITION

PARRAINAGE (SPONSORING)

Le parrainage est une prestation de service.

Le parrainage est le **soutien matériel** apporté à une manifestation, à une personne, à un produit, ou à une organisation en vue d'en retirer un **bénéfice direct**.

Les opérations de parrainage sont **destinées à promouvoir l'image du parrain** et comportent l'indication de son nom ou de sa marque

AUTREMENT DIT...

Le parrainage (ou sponsoring) traduit un échange à titre onéreux.

Le **parrain verse une somme d'argent ou fournit, un bien ou un service** à l'association en **échange d'une prestation de communication ou de publicité** de la part de celle-ci.

Autrement dit, le parrain attend, en contrepartie de son action, des **retombées directes et à court terme**, proportionnellement à son investissement.

L'association joue vis-à-vis du parrain le rôle d'une agence de publicité ou de communication.

Exemples de contreparties :

- Affichages de banderoles lors d'une manifestation
- Nom et logo sur les flyers et affiches
- Logo sur notre site Internet
- Logo dans la presse annonçant un événementiel
- Logo sur les divers équipements

Votre soutien permettra à notre association de financer le développement et la sensibilisation du sport pour les personnes en situation de handicap physique et sensoriel (jeunes et adultes), mais aussi d'améliorer le fonctionnement de notre structure.....